



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 23 octobre 2014 — N° 33

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de féliciter trois entreprises de Laval-des-Rapides, récipiendaires du programme d'aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire de l'organisme Batifolerie.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de la Place des aînés.

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire du Cercle de fermières Saint-Joseph de Drummondville.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de féliciter M. Badreddine Boulajoul qui s'est mérité le trophée Ballon d'Or.

23 octobre 2014

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de souligner la Semaine d'action communautaire autonome.

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire du Québec.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de féliciter la ville de Chambly, récipiendaire du Prix d'excellence du Programme national de recherche et de sauvetage 2014.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Paula Dugas, bénévole depuis 20 ans auprès des résidents du Centre d'hébergement et de soins de longue durée Désy.

M. Marceau (Rousseau) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire du Cercle de fermières de Saint-Calixte.

À 9 h 58, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 17.

23 octobre 2014

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Alfred Croisetière, ancien député d'Iberville. Il invite également les parlementaires à se recueillir en guise de soutien à l'ensemble des personnes touchées par les événements tragiques survenus sur la colline parlementaire et au Parlement canadien.

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 18 septembre 2014 par M. Auger (Champlain) concernant la hausse des tarifs domestiques d'électricité d'Hydro-Québec;

(Dépôt n° 509-20141023)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 25 septembre 2014 par M. Bonnardel (Granby) concernant la modification de la Loi constitutionnelle de 1982.

(Dépôt n° 510-20141023)

M. le président dépose cinq décisions du Bureau de l'Assemblée nationale en date du 2 octobre 2014 :

Décision 1777 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur le Plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 511-20141023)

Décision 1778 concernant le Règlement concernant la promotion du directeur général à l'administration;

(Dépôt n° 512-20141023)

Décision 1779 concernant le Règlement concernant la promotion de la directrice des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil;

(Dépôt n° 513-20141023)

Décision 1780 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative;

(Dépôt n° 514-20141023)

23 octobre 2014

Décision 1781 concernant le Règlement sur la détermination du contingentement des emplois de complexité supérieure à l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 515-20141023)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouimet (Fabre), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 9 et 11 septembre 2014, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur l'étude du Rapport sur le suivi de la Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant la perception des amendes. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 11 juin ainsi que les 9 et 11 septembre 2014 relativement à ce mandat. Le rapport contient 4 recommandations;

(Dépôt n° 516-20141023)

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 2 octobre 2014, a procédé à l'audition d'Hydro-Québec sur son possible assujettissement au pouvoir d'intervention du Protecteur du citoyen. La Commission s'est également réunie en séance de travail les 9 septembre et 7 octobre 2014 relativement à ce mandat. Le rapport contient une recommandation.

(Dépôt n° 517-20141023)

Dépôts de pétitions

M. Lisée (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 114 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien du Régime québécois d'assurance parentale dans sa forme actuelle.

(Dépôt n° 518-20141023)

23 octobre 2014

M. LeBel (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 34 793 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sauvegarde des conservatoires de musique en région.
(Dépôt n° 519-20141023)

M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 268 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les compteurs intelligents d'Hydro-Québec.
(Dépôt n° 520-20141023)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Caire (La Peltrie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 083 citoyens et citoyennes de l'Agglomération de Québec, concernant la carte des zones inondables de l'Agglomération de Québec.
(Dépôt n° 521-20141023)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 260 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les compteurs intelligents d'Hydro-Québec.
(Dépôt n° 522-20141023)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

23 octobre 2014

À la demande de M. le président, M. Fournier, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, M. Bédard, chef de l'opposition officielle, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale supporte les hommes et les femmes œuvrant au sein des Forces armées canadiennes, des corps policiers et des unités de sécurité à travers le Québec et le Canada;

QU'elle reconnaisse leur travail essentiel afin que nous puissions vivre dans une société libre et démocratique.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses sympathies à la famille et aux proches du caporal Nathan Frank Cirillo et qu'elle offre son soutien et son amitié à tous ceux et celles qui ont été affectés par les événements tragiques survenus à Ottawa;

QU'elle invite tous les membres à observer une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

23 octobre 2014

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme Maltais, leader de l'opposition officielle, présente une motion proposant la création d'un comité de travail afin d'analyser l'indépendance journalistique et la liberté de presse au sein des entreprises médiatiques du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), conjointement avec M. Billette, whip en chef du gouvernement, M. Dufour, whip en chef de l'opposition officielle, et M. Martel, whip du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse et souligne la qualité du travail des travailleurs et des travailleuses du bureau de la Direction de la sécurité de l'Assemblée nationale et des agents et agentes de la Sûreté du Québec, particulièrement lors de circonstances dramatiques comme hier, pour assurer la sécurité des visiteurs du Parlement, des employés et employées et des députés et députées dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

23 octobre 2014

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord.

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 31 octobre 2014, M. Deltell (Chauveau) s'adressera à M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Les décisions politiques qui mènent à une hausse injustifiée des tarifs d'électricité ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 14, Loi modifiant le Code de procédure civile et d'autres dispositions, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n°14 est adopté.

À 12 h 09, à la demande de Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 h 06, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Lelièvre (Gaspé) à M. Couillard, premier ministre, portant sur le sujet suivant : « L'avenir des centres locaux de développement ». M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, remplace le premier ministre pour ce débat.

23 octobre 2014

À 18 h 19, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 28 octobre 2014, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON